

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

d'enseignants du lycée Jacques Feyder d'Épinay-sur-Seine

Ce vendredi 19 février 2021, les professeurs du lycée Jacques Feyder d'Épinay-sur-Seine déposent un référé liberté au tribunal administratif. C'est une première pour les professeurs d'un lycée, une première qui dit la fatigue et l'exaspération de tous, qui dit aussi le refus de la fatalité ! Cette action en référé liberté intentée contre la région devant le tribunal administratif est menée pour dénoncer les conditions calamiteuses que subissent les élèves et les personnels de cet établissement sur leur lieu de travail. Le dossier est porté par Maître Jean-François Morant.

- Alors que la région Ile-de-France annonce un plan de rénovation de plusieurs lycées de Seine Saint-Denis ([Les Echos 8 février 2021](#)), les 1800 élèves du lycée Feyder d'Épinay sur Seine, ses agents (employés par ladite région) et ses enseignants étudient, travaillent, et enseignent dans des conditions "à peine croyables"!
- C'est à la rentrée 2018 que l'ampleur du chantier et son impréparation a été découverte par toute la communauté éducative du lycée qui n'a eu de cesse, depuis, d'alerter : courriers administratifs, motions en conseil d'administration, saisine du comité académique de santé et sécurité au travail ; jusqu'à la publication d'[une tribune dans Le Monde le 21 juin 2019](#) par un groupe d'élèves : *"Notre scolarité est donc censée se dérouler dans le brouhaha des travaux, dans le bruit continu des marteaux piqueurs et des perceuses, dans des salles trop petites pour tous nous accueillir, trop froides en hiver et trop chaudes en été, dans un établissement où il n'y a plus ni cour de récréation, ni aucun espace abrité où nous retrouver [...], [en supportant] des coupures de courant et d'eau, l'entrée des salles inondée les jours de pluie, des mares à enjamber et, quand on ne trouve pas de planches pour les éviter, des journées entières passées avec les chaussures mouillées."*
- Depuis ? Rien – ou si peu... Marie-Carole Ciuntu, vice-présidente (LR) en charge des lycées, reconnaît que ce chantier "en site occupé est compliqué", mais estime qu'il est "suivi de près" en faisant "l'objet d'une réunion toutes les six semaines" ([Le Parisien du 4 février 2021](#)).
- Pourtant, dans le dossier que les juges examinent aujourd'hui, les accidents et les dangers auxquels sont exposés les personnels et les élèves sont légions. On peut en avoir un aperçu en consultant le [compte twitter du lycée](#). Par exemple, le 2 février 2021 c'est la vitre de la porte neuve d'une partie tout juste livrée du lycée qui est tombée sur une élève ([Le Parisien du 4 février 2021](#)). Le danger était pourtant connu : sur cette porte empruntée chaque jour par de nombreux élèves pour accéder à la demi-pension, [seules deux feuilles scotchées signalaient le danger](#).

Depuis trois ans, les élèves et le personnel du lycée Feyder d'Épinay-sur-Seine se trouvent dans une situation qui les soumet à un chantage insupportable : accepter de travailler dans ces conditions ou bien priver encore un peu plus leurs élèves de leur droit à suivre une scolarité digne de ce nom.

Depuis trois ans, ils acceptent de travailler dans un bruit assourdissant, dans des salles de type "algeco" installées dans la cour, sans accès à des sanitaires en nombre suffisant, sans possibilité d'évacuation en cas d'incendie et sans sécurisation du périmètre du chantier – des conditions susceptibles d'entraîner la fermeture de l'établissement.

Ce vendredi 19 février 2021, les professeurs du lycée déposent un référé liberté au tribunal administratif. C'est une première pour les professeurs d'un lycée, une première qui dit la fatigue et l'exaspération de tous, qui dit aussi le refus de la fatalité.